60e ANNÉE. — N° 17.540

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

MARDI 13 JUILLET 1920
SAINT ANACLET
SOLEIL : lever 5h29; coucher 8h46
LUNE : N. L. le 15; P. Q. le 22

L'Espagne et l'Amérique latine

La guerre aura opéré bien des changements dans le monde. Des philosophes à courte vue avaient décidé qu'une fois la paix signée chacun reprendrait son train de la veille, et que, somme toute, rien ne serait modifié dans les rapports fondamentaux des nations entre elles. Ces oracles se sont lourdement trompés. Les exemples abondent pour déposer contre eux : la Chine sortant de sa léthargie millénaire pour se mêler au mouvement général des sociétés occidentales, la Belgique renonçant à sa neutralité et prenant rang parmi les grandes puissances, l'Irlande se dressant contre la Grande-Bretagne et revendiquant son autonomie, la Pologne secouant son suaire et courant aux armes pour restaurer l'Etat polonais. Nous en passons. La liste serait trop longue à établir. De tous ces témoignages qui viennent s'inscrire contre la téméraire décision de philosophes médiocrement avisés, nous ne voulons en retenir qu'un, celui de l'Espagne.

L'Espagne qui, avant la guerre, vivait mélancoliquement recroquevillée sur elle-même, et qui, pendant la guerre, s'est tenue sur le terrain facile d'une prudente neutralité, s'éveille, depuis que la paix est signée, à une vie nouvelle. Ceux qui, hier, l'ont connue acceptant son sort avec un fatalisme résigné, ne la reconnaissent plus aujourd'hui avec ses prétentions mégalomanes. C'est la guerre qui a produit ce miracle de transformation. Loin de l'appauvrir, comme elle l'a fait pour d'autres, la guerre l'a considérablement enrichie.

Maintenant que l'Espagne est riche, elle veut faire grand. Elle n'avait pas de flotte, elle songe à s'en construire une. Déjà elle dispose de trois cuirassés, et ce n'est qu'un commencement. Trois autres seront prochainement mis sur le chantier. Des ingénieurs maritimes anglais lui prêtent le concours de leurs lumières dans cette œuvre de rénovation. Ajoutons qu'une flottille de torpilleurs, de contre-torpilleurs et autres petites unités lui donne, en complétant d'une façon appréciable cet ensemble, une physionomie navale que depuis bien longtemps elle avait perdue. D'autre part, elle porte également ses soins du côté de l'armée de terre : elle élève la solde des officiers, elle organise une légion étrangère, elle construit des casernes nouvelles.

Si le roi effectue prochainement un voyage dans l'Amérique du Sud, comme on l'a dit dans la presse officieuse, ce sera l'occasion de se présenter à ces populations qui pendant plusieurs siècles firent partie de sa couronne, avec toute la pompe qui atteste la puissance et la prospérité. C'est d'ailleurs une pensée déjà ancienne dans les conseils du gouvernement que cette visite royale aux Etats de l'Amérique méridionale où l'Espagne était représentée jadis par des vice-rois. La princesse Isabelle, qui est la tante du roi, a fait le voyage en éclaireur, il y a quelques années. Elle fut chaleureusement accueillie dans la République Argentine.

Un consortium de banques espagnoles vient d'acheter à une Compagnie allemande le réseau de télégraphie sans fil qu'elle possédait dans l'Amérique du Sud. Nous empruntons l'information à la *Voz de Guipuzcoa*, notre excellent confrère de Saint-Sébastien. Il est évident que ce réseau entre les mains de l'Espagne peut lui être extrêmement précieux au point de vue économique. C'est un excellent facteur pour former l'opinion publique qu'il importe de se rendre favorable. La presse espagnole entretient à Buenos-Aires et à Montevideo des correspondants dont le souci est de rapprocher les cœurs américains et espagnols.

L'Uruguay et la République Argentine sont les deux républiques sur lesquelles on compte particulièrement à Madrid pour assurer le succès. Des professeurs et des hommes de lettres viennent fréquemment de ces deux pays donner des conférences dans les grandes cités de la péninsule. Leur concours est très utile dans cet ordre d'idées. Rien, on le voit, n'est négligé pour travailler à la renaissance de l'Espagne, et la Chambre des députés vient de voter d'importants crédits pour le port de Vigo où toucheront les vapeurs qui mettront en communication l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud avec l'Espagne. S'il est donc une nation qui ait repris, après la paix, son trantran de la veille, ce n'est pas notre excellente voisine d'au-delà les Pyrénées. Elle lui tourne au contraire le dos.

Alban DERROJA.

Promotions du 14 Juillet

Légion d'honneur

(Loi du 15 juin 1920)

RÉSERVE ET ARMÉE TERRITORIALE

Est élevé à la dignité de grand'croix, le général de division Hirschauer, du cadre de réserve.

Sont élevés à la dignité de grand-officier : les généraux de division Deprez, Beaudenau, de Lacaze, Rouquerol, Legraud, Blazew, Hély d'Oissel, du cadre de réserve; l'intendant général Peltier.

Sont promus au grade de commandeur : le général de division de Bazelaire; les généraux de brigade Malleterre, directeur du Musée de l'Armée; Exelmans, Morel, Chevillotte, Goubet, du cadre de réserve; les lieutenants-colonels Bohin, de l'infanterie; Gillot, de l'artillerie, en Pologne; l'officier d'administration principal Marseille, des bureaux de l'intendance; l'ingénieur en chef Liouville, des poudres et explosifs.

Au grade d'officier : le général de brigade Fonville; Souville, chef d'escadron, du dépôt de remonte de Mérignac; Grimpard, chef d'escadrons au 15e dragons; Drouineau, médecin principal de 2e classe, du 18e corps d'armée; de Raignac, capitaine au 7e colonial.

Au grade de chevalier : Lescarret, lieutenant, du 140e territorial; Sougnes, lieutenant, du 143e territorial; Audoin, lieutenant, du 143e territorial; Bergeon, capitaine, du 142e territorial; Juville, capitaine, du 139e territorial; Laborde-Maisonnave, lieutenant, du 143e territorial; Récuain, lieutenant, du 141e territorial; Quil, lieutenant, du 141e territorial; Dédadi, capitaine, du 144e d'infanterie; Bezombes, lieutenant, du 144e territorial; Lapissotte, capitaine, du 143e territorial; Entremont, lieutenant, du 144e territorial; Salvat, capitaine, du 143e territorial; Landois, capitaine, du 143e territorial; de Carrère, capitaine, du 57e d'infanterie; Lamarque, lieutenant, du 142e territorial; Tourteaux, lieutenant, du 57e d'infanterie; Aigneren, lieutenant, du 57e d'infanterie; Michel, lieutenant, du 15e dragons; Beirbarès, capitaine, du 118e d'artillerie; Caffin, lieutenant, du 118e d'artillerie; Peytanne, lieutenant, du 18e train; Vuillermet, capitaine, du 18e train; Minvielle, médecin-major, du 18e corps; Mazou, capitaine, du 6e colonial.

ARMÉE ACTIVE (promotion normale)

Sont élevés à la dignité de grand-officier : le général de division Wirbel, de la section de réserve; le médecin inspecteur général Béchard, directeur du service de santé de la 15e région, à Marseille.

Sont promus au grade de commandeur : le général de brigade Gladel, chef d'état-major du 19e C. A.; le contrôleur général Chenou, le vétérinaire inspecteur Fray, le lieutenant-colonel Filloux de Puteaux, l'intendant militaire colonial Tassel, au ministère des colonies; le médecin inspecteur colonial Dumas; le colonel d'infanterie coloniale Delestre, à Tombouctou.

MARINE

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de grand-officier : le vice-amiral Aubry.

Au grade de commandeur : le contre-amiral Deizons; le mécanicien général de 1re classe Bouchard; l'ingénieur général de 2e classe Pluyetto.

Au grade d'officiers : les capitaines de frégate Le Roux, Flambard, Degrenaud, Lavelaine, de Maubeuge, Le Do, Tardieu, Castex; le mécanicien en chef Segond; le commissaire en chef de 2e classe Imbert, le pharmacien chimiste en chef de 1re classe Dezeuzes; l'ingénieur en chef de 1re classe Mattei, l'ingénieur en chef de 2e classe d'artillerie navale Brantut; le chef d'escadron de gendarmerie Molinari, le contrôleur de 1re classe Fontaine, l'administrateur en chef de 2e classe Blin, l'officier principal des équipages de la flotte Burel

Au grade de chevalier : les lieutenants de vaisseau Allain, Garnier, Danbe, Baudry-Lacantinerie, Nouvel de La Flèche, Audin; les mécaniciens principaux de 1re classe Roubaud, Praneuf, Vaschetto, Brugière; les commissaires de 1re classe Crespin, Dujardin; le médecin de 1re classe Le Page; l'ingénieur principal du génie maritime Garreta, l'ingénieur principal d'artillerie coloniale Fayolle; l'administrateur de 1re classe des inscrits maritimes Galen; les officiers de 2e classe des équipages de la flotte Billaud, Liles, Merrien, Porsmoguer, Savary, Le Peltier, Fouquet; l'officier d'administration d'artillerie coloniale Maccioni; le maître principal de manœuvre Bernard, le maître principal de timonerie Jaquen; les premiers maîtres patrons-pilotes Nozach et Properi; le premier maître armurier Bodenan; le maître principal fusilier Sergène; les maîtres principaux électriciens Graziani et Cotard; le maître mécanicien Ramonei; le premier maître mécanicien sédentaire Crouail; le premier maître fourrier Lesnard; le premier maître infirmier Loas; le premier maître mécanicien des directions de port Neel; les officiers de 1re classe des directions de travaux Bigeon, Goudeau, Barazer, Mouty, Schaffner; les officiers principaux des directions de travaux Lemoigne, Artur, Chauve, Toulouse; Jund; les officiers d'administration Rehel, Le Barbanchon, Guilloteau, Duchamp, Le Gillou, Salliou.

L'ELECTRICITÉ AUX CHAMPS

Comme suite à l'article de M. le sénateur Vayssière paru dans la « Petite Gironde » du 16 juin, il nous a semblé intéressant de donner les précisions suivantes sur l'intéressante question de l'électricité aux champs :

Nous avons déjà montré dans ce journal tout l'intérêt qu'il y aurait à transporter l'électricité aux champs pour la mettre à la portée de la masse rurale. Les pouvoirs publics ont, avons-nous dit, manifesté l'intérêt qu'ils portaient à ces nouvelles entreprises en donnant aux directions départementales des services agricoles et au génie rural des instructions parues au « Journal Officiel » du 15 juin dernier, sous la signature du sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Queuille.

Mais il appartient aux agriculteurs de faire le premier effort et de réaliser sous la forme de coopératives agricoles le groupement nécessaire comme base de toute procédure. Un propriétaire aisé, un industriel pourrait évidemment amener l'énergie électrique dans sa région et la céder aux propriétaires voisins. Mais la coopération, qui marque dans le développement des associations agricoles une étape vraiment nouvelle, qui devient une application perfectionnée de l'idée de solidarité, permet seule d'obtenir de l'Etat des secours qui ne sauraient être accordés à un particulier. Ainsi, l'association, après avoir fait ses preuves à la ville, dans les coopératives de production et de consommation, va donner des résultats heureux et nouveaux dans nos campagnes en facilitant la création de réseaux ruraux de distribution électrique.

Que dix propriétaires d'une même commune se groupent sur l'initiative de l'un d'entre eux ou d'un maire dévoué, ou qu'une association plus puissante englobe cent propriétaires de communes voisines soucieux de leurs intérêts, la procédure sera la même : c'est une coopérative communale ou intercommunale à créer.

Ces sociétés peuvent se constituer sous deux formes : forme civile ou forme anonyme. Mais dans les deux cas, elles ne devront être que des sociétés de personnes, et non de capitaux; elles devront éviter par conséquent de faire des bénéfices commerciaux; le capital à souscrire sera divisé en parts et non en actions; par cela même, pas de dividende aux coopérateurs, mais un simple intérêt statutaire qui, fixé à 4 p. 100 avant la guerre, peut aller maintenant à 6 p. 100. Les parts peuvent être de petite importance : 20, 10, 5 fr. même.

C'est sous forme civile que sont constituées les laiteries florissantes de la Charente, de la Charente-Inférieure et du Poitou. L'avantage de la forme civile est de simplifier les formalités : un acte sous-seing privé ou un simple acte notarié contresigné par les intéressés peuvent suffire. Le ministère de l'agriculture conseillerait volontiers cette forme : c'est auprès de ce ministère que tout groupement d'agriculteurs disposés à mettre en pratique les idées que nous avons indiquées trouvera les conseils nécessaires pour l'établissement de statuts précis et complets et l'appui financier accordé par l'Etat sous forme d'avances.

Ces conditions, ces secours pécuniaires pourraient être précisés dans un autre entretien. Mais il était bon de faire connaître au plus tôt que la Chambre des députés a suivi le Sénat : que l'électricité est exonérée de toute taxation fiscale.

La Chambre, dans cette mesure de faveur, comme la Haute Assemblée qui l'y avait invitée par son vote, semble avoir été surtout guidée par l'intérêt qu'elle porte à l'agriculture moderne, celle de demain, si éloquemment défendue à la tribune du Sénat, et présentée comme devant favoriser et aider puissamment le relèvement de notre production nationale.

LA BAISSE

Châlon-sur-Saône, 11 juillet. — La baisse continue lentement dans le commerce. Aujourd'hui, divers gros magasins annoncent des chaussures de dames depuis 38 fr. 50, des chaussures d'hommes depuis 32 fr. 50 et des complets vestons depuis 98 francs. Par contre, le prix des légumes est en hausse sur celui de la semaine dernière et la viande de boucherie continue à se vendre au cours ancien, malgré la baisse du bétail sur pied.

LES LAITIERS DE NEVERS CONTRE LA BAISSE

Nevers, 12 juillet. — La municipalité de Nevers venant de donner au commissaire de police des instructions sévères pour que le lait ne soit pas vendu plus de 0 fr. 80 le litre, les laitiers ont aussitôt publié une protestation dans laquelle ils menacent de cesser la vente s'ils n'ont pas l'autorisation de pratiquer le prix de 0 fr. 90. La municipalité maintient sa décision et déclare que le parquet sera saisi de l'affaire.

La santé de M. Deschanel

Paris, 12 juillet. — Deux députés, MM. de Moro-Giafferi et Archimbaud, ont eu hier, à Rambouillet, une entrevue avec M. Paul Deschanel. L'entretien, qui a duré vingt minutes, sur le ton le plus cordial et le plus alerte, leur a laissé la meilleure impression.

La Conférence de Spa prolonge ses travaux

Les Allemands ergotent de nouveau sur les livraisons de charbon
Mais la fermeté des Alliés déjouera toutes les manœuvres

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Spa, 12 juillet. — La Conférence plénière s'est réunie, hier, à cinq heures et demie. Elle a pris connaissance du rapport des experts qui a arrêté le texte du protocole des charbons. La question sera définitivement réglée demain, à onze heures. M. le docteur Simons a fait remarquer que la question du charbon est le point central de toute la vie économique de l'Allemagne, et que la solution donnée par les experts réagit sur les divers plans de réparations préparés par la délégation allemande, qui avait pensé qu'un accord tenant compte des conditions économiques jugées essentielles pour l'Allemagne interviendrait avec les alliés. Les plans ne peuvent donc être remis ce soir, comme cela avait été prévu. M. Millerand a exprimé sa surprise de voir revenir en question la communication des plans allemands, qui avait été annoncée hier sans être subordonnée à la solution de la conversation des experts. Sur les charbons, les chiffres de base n'ont pas changé. Ce sont ceux fixés par la commission des réparations pour les fournitures de charbon aux alliés.

Le ministre des affaires étrangères allemand a répondu que la délégation allemande avait préparé entièrement les plans qui doivent être étudiés dans leur ensemble pour être compris, mais il vient d'apprendre que les livraisons de charbon exigées dépassent du double les possibilités économiques de l'Allemagne et atteignent le tiers de sa production. Il affirme que cela réduirait le coefficient de satisfaction de ses besoins, de 60 à 40 %. Dans ces conditions, le chancelier, le ministre de l'économie et le docteur Simons ont décidé que les plans qui avaient été préparés sur d'autres bases ne pourraient être remis.

La délégation allemande, en présence des remarques de M. Millerand, s'est retirée pour étudier de nouveau la question.

A la reprise de la séance, le docteur Simons a déclaré que puisque la décision définitive ne sera prise que demain, après l'examen du rapport des experts, la délégation allemande remettra les plans préparés; mais il a ajouté qu'elle pense que la Conférence de Spa avait pour objet de substituer à la fixation unilatérale par la commission des réparations des chiffres de livraison de charbon, un chiffre fixé contradictoirement et d'un commun accord par les délégués allemands et alliés. La question du charbon est une question de vie ou mort pour l'Allemagne, et reste la base de tous les autres plans.

M. Millerand a répondu qu'il ne peut s'agir de modifier l'article 233 du traité de Versailles, ainsi que l'a marqué la déclaration de San-Remo. Le traité doit être exécuté, tout en donnant des interprétations libérales, en tenant compte de ce qu'il peut y avoir de légitime dans les observations allemandes.

Les plans allemands ont été remis par le docteur Simons au secrétariat général de la Conférence.

Spa, 11 juillet. — L'envoyé spécial de l'Agence Havas téléphone : « Cette nouvelle journée de discussion n'a pas encore abouti à la solution de plusieurs problèmes. Elle a été marquée par des manœuvres d'obstruction très nettes des Allemands, qui ont fait tous leurs efforts pour retarder la marche des délibérations. »

Le communiqué officiel a marqué les phases successives; nous nous bornerons donc à en dégager les grandes lignes.

La délégation allemande a fait une contre-proposition au protocole des alliés du 9 juin. On se souvient que dans ce protocole l'on reconnait un droit de priorité sur la livraison du charbon allemand, dont le programme est arrêté chaque mois par la commission des réparations. Les experts allemands ont demandé que l'étendue de ce droit de priorité soit fixé à forfait, et qu'il porte seulement sur 44,000 tonnes par jour ouvrable, soit un peu plus de 1 million 300,000 tonnes par mois.

Le programme de la commission des réparations avait fixé 2 millions 400,000 tonnes par mois.

L'Allemagne, on le voit, ne veut donc même pas livrer la moitié des quantités qu'elle doit fournir au titre de réparations.

M. Hugo Stinnes pense qu'il faut empêcher la France d'obtenir le charbon qui lui est dû, de façon à l'empêcher d'atteindre la position industrielle qu'elle est en droit d'espérer grâce au minerai dont elle dispose, et ainsi la concurrence de la France s'exercerait moins et le relèvement de l'Allemagne s'en trouverait facilité.

M. Simons paraît impressionné par la portée de la capacité industrielle allemande.

Le ministre des affaires étrangères du Reich, d'ordinaire si prudent, si mesuré, a été ce soir jusqu'à faire cette déclaration :

« Nous ne sommes pas ici pour assurer l'exécution des propositions envisagées par le traité de Versailles, mais pour examiner d'un commun accord quelles pourront être les obligations nouvelles raisonnablement imposées. »

M. Millerand l'a ramené à une plus exacte impression de la situation, lui rappelant que les alliés n'avaient décidé à San-Remo la convocation du gouvernement allemand que sur la base de l'exécution du traité. M. Lloyd George étant indisposé, on a renvoyé la décision à demain.

Au cours d'une réunion d'experts alliés et allemands qui a duré toute la journée, M. Le Trocquer a soumis avec force la thèse française de priorité qu'il avait su faire admettre à Bruxelles par nos alliés, et ajouté qu'il n'y avait aucune raison d'en modifier le protocole. Les quantités proposées par les Allemands sont ridiculement faibles. On déclare ce soir chez les experts anglais qu'il y a lieu de croire que les chefs de gouvernement alliés ne les accepteront pas.

Le protocole des charbons

Spa, 11 juillet. — Voici le texte du rapport des experts arrêtant le texte du protocole sur les charbons dont il a été donné connaissance à la Conférence :

« Les experts alliés considérant que les chiffres mêmes produits par la délégation allemande ne sont pas de nature à justifier une modification quelconque aux dispositions du protocole notifié le 9 juillet;

» Qu'au surplus la commission des réparations est seule qualifiée et seule compétente pour fixer les programmes;

» Décident de lui transmettre pour examen attentif les renseignements présentés par les experts allemands et proposant de maintenir le protocole en ce qui concerne les articles 1 et 2.

» Toutefois, les experts allemands ont appelé l'attention des experts alliés sur les termes trop larges du paragraphe 3 et qui pourraient être interprétés comme exigeant du gouvernement allemand qu'il rende compte à la commission des réparations même, de ce qui a trait uniquement au détail de la distribution à l'intérieur de l'Allemagne.

» Afin d'éviter cette observation que les experts alliés considèrent comme fondée, ils proposent de modifier comme suit les paragraphes 3 et 4 :

» Paragraphe 3 : Aucune modification dans le dit programme qui serait susceptible d'entraîner une réduction dans les livraisons aux alliés ne pourra entrer en vigueur sans le visa préalable de la délégation de la commission des réparations à Berlin.

» Paragraphe 4 : La commission des réparations, à qui le gouvernement allemand devra périodiquement rendre compte de l'exécution par les autorités compétentes des ordres donnés pour les livraisons, signalera aux puissances intéressées toute infraction aux principes ci-dessus adoptés et leur proposera toutes mesures complémentaires qu'elles estimeraient nécessaires pour assurer les livraisons dues par priorité, conformément au paragraphe premier.

» Enfin, étant donnée la nécessité de prendre des mesures pour améliorer la condition des mineurs au point de vue de l'alimentation et du bien-être; afin d'augmenter la production, les experts alliés émettent le vœu que la discussion sur les moyens les plus propres à fixer ce point soit entreprise entre le gouvernement allemand et les nations alliées. »

La Conférence prolonge ses travaux

Spa, 12 juillet. — Les représentants alliés se sont réunis ce matin en conseil suprême, à 10 h. 30. Leurs délibérations n'étant pas terminées encore à midi moins le quart, les délégués experts allemands ont quitté la villa Fraineuse, où les alliés ont continué à siéger jusqu'à une heure.

A l'issue de la séance, M. Millerand a déclaré que son départ, primitivement fixé à ce soir, était remis et que la Conférence continuerait ses travaux sans pouvoir fixer un terme.

Le président du conseil ne rentrera donc pas à Paris pour le 14 juillet.

Les Allemands espèrent une série de conférences

Berlin, 12 juillet. — On est généralement d'avis que la Conférence de Spa est seulement l'ouverture d'une série de conférences plus amples et plus importantes.

Les chefs de délégation délibèrent

Spa, 12 juillet. — Contrairement à ce qui était prévu primitivement, il n'y aura pas, cette après-midi, de séance plénière de la Conférence. Seuls les quatre chefs de délégation alliés auront, à la villa Fraineuse, une entrevue avec le chancelier Fehrenbach et M. Simons à 3 h. 30.

La manœuvre d'obstruction

Spa, 12 juillet. — Les délégués allemands ont renouvelé, hier leur manœuvre d'obstruction et travaillé de telle sorte que dans la question du charbon on n'a pas fait un pas. On peut se demander si les Allemands ne recherchent pas la rupture. Hier après-midi, avant la séance où ils devaient marquer si peu d'empressement à remettre leur projet, les délégués allemands croyant que nul ne les épiait se sont laissé aller à un débat des plus vifs, où, les doigts levés, M. Stinnes menaçait M. Fehrenbach. Le chancelier s'est adressé aux chefs de partis du Reichstag, leur demandant de s'entendre sur la décision à prendre au sujet des livraisons de charbon.

Un chantage de M. Stinnes

Spa, 12 juillet. — L'impression générale est que M. Hugo Stinnes exerce sur la délégation allemande une impression très forte, partiellement combattue par le docteur Simons. M. Stinnes et les autres métallurgistes allemands mettent tout en œuvre pour diminuer les quantités de charbon accordées à la France. Ils redoutent une trop rapide extension de l'industrie française si elle avait à la fois le minerai et le combustible. Après la séance d'hier, M. Hugo Stinnes a déclaré :

« Nous ne céderons pas, il n'y a aucune possibilité de s'entendre », et comme on lui disait : « Cela signifie l'échec de toute la Conférence... » il répondit : « Je le sais, et je l'ai prévu. »

M. Stinnes fait en ce moment sur le gouvernement allemand un véritable chantage, abusant de sa situation de grand industriel vis-à-vis de von Simons. Il utilise son immense influence pour intimider le chancelier et ses ministres, qui seraient disposés à la conciliation. Si l'Allemagne sort de cette Conférence avec une rupture et si les alliés sont obligés de recourir à des mesures militaires violentes au lieu de pratiquer la politique de conciliation économique qu'ils avaient envisagée, le peuple allemand devra savoir que M. Stinnes est responsable de son malheur.

En cas de rupture

Spa, 12 juillet. — On peut se demander ce qu'il adviendra en cas de rupture. L'un des chefs de gouvernement l'a dit hier soir : « Renvoi à la commission des réparations, retour au traité pur et simple. Si les choses tournent ainsi, qu'aurons-nous gagné à la Conférence de Spa ? Nous aurons donné à M. Lloyd George la représentation de l'intransigeance allemande et de notre modération. »

M. Millerand se félicite de l'accord entre les alliés

Spa, 12 juillet. — M. Millerand a reçu ce matin les journalistes belges. Il a d'abord exprimé à la presse ses remerciments pour le concours qu'elle a apporté à la délégation française, et a dit sa gratitude pour les marques de sympathies qui ont été témoignées à la France tant à Bruxelles qu'à Liège et à Spa :

« La condition essentielle, a dit le président du conseil français, est l'accord entre les alliés. Il y a lieu de se féliciter des résultats obtenus à ce sujet à Spa. Du moment que l'accord entre les alliés est parfait, le reste ira tout seul.

» Quant aux relations entre la France et la Belgique, elles sont plus étroites, plus cordiales que jamais. » a dit M. Millerand.

L'attitude des Alliés envers l'Allemagne

Le président du conseil a fait remarquer ensuite les différents caractères de l'attitude des alliés envers l'Allemagne pendant les séances de la Conférence, d'abord la volonté réfléchie de faire exécuter le traité de Versailles dans son intégrité, et ensuite, tout en estimant que la guerre est terminée, la résolution de ne permettre aux Allemands ni échappatoires ni artifices qui pourraient compromettre l'esprit même du traité. M. Millerand a également fait observer que les alliés n'avaient aucun intérêt à ce que l'Allemagne fût affaiblie, et qu'ils étaient prêts à faire tout leur possible pour l'aider au point de vue économique. « Cependant, a-t-il ajouté, il faut que le débiteur s'acquitte. »

Le président du conseil a affirmé que la Conférence serait terminée ce soir; puis il a répondu à diverses questions qui lui ont été posées. Au sujet de la priorité de 2 milliards et demi pour la Belgique, il a déclaré que jamais la France n'a pensé à y toucher. En ce qui concerne l'alliance franco-belge, il a dit :

« Nos experts travaillent à la mise au point de leur rapport sur cette question, et nous avons tout lieu de nous en montrer excessivement satisfaits. »

A une question qui lui était posée concernant son impression au sujet des délégués allemands, s'ils sont sincères ou bien s'ils veulent sauver la face des choses, M. Millerand a répondu :

« Il est toujours difficile de sonder les reins et les cœurs. Je ne suis pas chirurgien. »

Les notes allemandes sur les réparations

Spa, 12 juillet. — Des trois documents remis hier soir par les Allemands, aucun ne concerne spécialement la question du charbon. Le premier pose des principes généraux et propose de fixer une somme globale, payable en trente annuités, avec faculté de se libérer auparavant. C'est le système de l'indemnité payable en trente ans, sans intérêt. L'Allemagne demande, en outre, l'autorisation de s'acquitter partiellement en marchandises. Elle ne précise aucun chiffre fixe ni pour l'indemnité globale ni pour les versements annuels. Le deuxième document développe un système de paiement en marchandises. Le gouvernement allemand vient de constituer une vaste organisation chargée de livrer à tous les Etats de l'Entente les matières et articles de tous ordres dus à titre de réparation. Cet organisme assurerait au moyen de deux services différents les livraisons en détail et les livraisons en gros. C'est la grande pensée de M. Hugo Stinnes d'éviter les revendications directes des gouvernements et de procéder par relation directe avec les intéressés, ce qui, par exemple, amènerait les usines détruites à faire un contrat direct avec le fournisseur, sans intervention de l'Etat. C'est une façon de reprendre le commerce avec les différents pays. Dans le troisième de ces documents, relatif à la reconstitution des pays dévastés, le gouvernement allemand préconise l'institution d'un Syndicat international d'entrepreneurs et d'ouvriers, qui serait chargé de tous les travaux à accomplir. Dans ce groupement seraient admis les alliés et les neutres.

Dans l'ensemble, ces trois notes restent dans l'imprécision, et ne sont guère de nature à faire avancer la question des réparations. C'est, d'ailleurs, l'impression de M. Millerand, qui, après en avoir pris connaissance, a déclaré :

« Mais il n'y a rien là-dedans ! »

La presse anglaise

Londres, 12 juillet. — Le « Times » écrit :

« Le règlement des clauses du désarmement, à Spa, est dû à l'unité de vues complète entre alliés. »

Le « Times » flétrit la grossière insolence de M. Stinnes et loue le ton modéré et conciliant de M. Millerand lors de la discussion des réparations. Il espère que les Allemands ne commettront pas l'erreur de prendre cette modération pour de la faiblesse : « Dans l'intérêt de la France et dans le nôtre, conclut le « Times », il faut que nous soutenions notre alliée aussi fortement sur le problème des réparations que nous l'avons soutenue sur le problème du désarmement. »

L'indisposition de M. Lloyd George

Spa, 12 juillet. — M. Lloyd George souffre d'une dysenterie causée par les eaux de Spa.

Revue de la presse

A Spa

Dans son article dominical du **Temps**, M. Raymond Poincaré écrit :

« En lisant, mardi dernier, la vigoureuse admonestation que M. Lloyd George avait adressée, à propos du désarmement de l'Allemagne, à MM. Gessler, Simons et Fehrenbach, je me suis involontairement rappelé deux lignes où Amyot, dans sa traduction de Plutarque, définissait l'éloquence de Périclès :

« Il tonnoit, il esclairoit en harenhuant, » et il portoit sur sa langue une fouldre » terrible. »

» A peine M. Lloyd George avait-il parlé que les Allemands étaient rentrés sous terre, et il semblait que nous eussions remporté, sur les coteaux boisés de Spa, une nouvelle victoire de la Marne. Dès le lendemain il en a fallu rabattre. Les marchandages que nous laisse prévoir l'attitude de l'Allemagne ne sont pas pour nous rassurer. Nous avons consenti à ouvrir une discussion sur nos droits, et nous avons offert nous-mêmes, à la démande de nos alliés, un rabais sur notre créance. C'était fatalement nous engager dans la voie des compromis. Reviendrons-nous du moins de Spa avec des garanties meilleures que celles d'hier ? Je ne puis m'empêcher d'en douter. Aux proclamations vaines, M. Millerand s'est courageusement efforcé de faire substituer des mesures positives. Mais jusqu'ici, au lieu des réalités qu'on attendait, je ne vois guère devant nous que de nouveaux mirages. Après avoir déposé son tonnerre, M. Lloyd George a eu un mot très juste : « Les sanctions, a-t-il dit, ne sont pas un » acte bilatéral; nous ne demandons pas » aux Allemands d'y souscrire; elles ne re- » lèvent que des alliés. » Rien de plus exact. Qu'elles soient écrites dans un traité ou qu'elles y soient sous entendues, les sanctions ne dépendent que des vainqueurs. Ils sont toujours maîtres de les appliquer dès que le traité est violé. Il suffit qu'ils le veuillent. »

L'**Homme libre**, analysant l'attitude des Allemands, déclare :

« Mais cet état d'esprit ne leur est pas venu tout seul. Il est fait de nos tergiversations, de nos atermoiements, de notre carence, de notre faiblesse. Ils ne l'avaient pas au point de s'en glorifier, l'année dernière, alors qu'ils savaient qu'on ne plaisantait pas avec eux. Ils l'auront de plus en plus et s'en montreront de plus en plus fiers à mesure que nous perdrons plus notre temps à discuter sur les avantages et les défauts du traité, au lieu de l'appliquer tout simplement. »

La mort de l'impératrice Eugénie

Dans le **Gaulois**, M. Frédéric Masson, le fervent historien napoléonien, écrit :

« Depuis cinquante ans, constamment fidèle à ce pays dont elle avait embrassé la cause et subi l'attrait, elle a déployé pour le servir toutes les ressources de son intelligence et de son cœur. Elle a été prête, durant cette dernière guerre, à un continuel et ultime sacrifice. Aux blessés elle a ouvert sa maison de Farnborough, dont elle a fait la mieux outillée des ambulances; aux pauvres, elle a tendu sa bourse. Ceux qui lui ont fidèles courbent le genou devant son souvenir, et ceux qui lui furent hostiles lui doivent au moins un salut religieux. »

M. Clemenceau est acclamé à Vichy

Vichy, 12 juillet. — M. Clemenceau, ancien président du conseil, arrivé ici depuis quatre jours, a été l'objet, dimanche soir, à six heures, de chaleureuses manifestations de la part de la population. Reconnu dans le parc au cours d'une promenade, la foule l'a acclamé aux cris de : « Vive Clemenceau ! » et a chanté la « Marseillaise ». L'ancien président du conseil, visiblement ému, n'a pu se dérober à ces chaudes manifestations de sympathie qu'en se jetant dans une automobile qui l'a reconduit à sa villa.

Les fonctionnaires de l'enregistrement et les nouveaux impôts

Paris, 11 juillet. — L'assemblée générale des fonctionnaires de l'enregistrement, qui s'est tenue aujourd'hui, a émis un vœu dans lequel, après avoir assuré le gouvernement de la conscience et du zèle avec lesquels ils recouvreront les taxes nouvelles, ces fonctionnaires demandent d'être dirigés dans leur tâche par des fonctionnaires compétents et réclament la prompte application de la réforme administrative. Ils mandatent leur secrétaire général auprès des commissions parlementaires pour faire aboutir leurs revendications.

Les Alliés ont mis les bolcheviks en demeure de conclure un armistice avec les Polonais

Les Soviets acceptent d'arrêter leur offensive mais ils demandent en retour aux Alliés de reconnaître leur gouvernement

Spa, 11 juillet. — Les alliés ont proposé au gouvernement des soviets de préparer un armistice avec les Polonais sur la base du retrait des Polonais à l'intérieur de leurs frontières.

Cet armistice sera suivi d'une conférence de paix à laquelle assisteraient tous les états limitrophes.

Si le gouvernement des soviets décline cette proposition et attaque les Polonais à l'intérieur de leurs frontières, les alliés donneront à la Pologne leur appui plein et entier.

Londres, 11 juillet. — Un message de Moscou au gouvernement britannique dit que Krassine a présenté son rapport et que le gouvernement des soviets donnerait l'ordre d'arrêter l'offensive contre la Pologne et consentirait à la réunion d'une conférence de paix si les alliés reconnaissent le pouvoir bolcheviste.

Les Polonais reculent pas à pas

Varsovie, 9 juillet (officiel). — Les détachements de notre armée du nord reculent pas à pas, en contre-attaquant les colonnes assaillantes de l'ennemi. Les détachements bolchevistes, qui ont forcé la Bérézina dans la région de Borysov, continuant leur attaque, ont occupé la ligne de la rivière Plissa, avec l'appui de la grosse artillerie et d'infanterie fraîche. Les attaques acharnées des bolcheviks le long de la voie ferrée Polok-Molodeczno sont brisées par la ferme résistance de nos détachements. Au nord de la Bérézina, l'ennemi a tenté de forcer cette rivière, mais ses attaques ont échoué.

Les bolcheviks auraient pris Minsk

Londres, 12 juillet. — Suivant une dépêche de Kovno, reçue à Copenhague, les bolcheviks auraient occupé la ville de Minsk.

Un grand mouvement patriotique soulève la Pologne

Varsovie, 9 juillet (officiel). — La Pologne tout entière est unie dans un effort suprême pour vaincre l'ennemi. Tous les partis politiques publient des manifestes invitant la population à s'enrôler sous les drapeaux. Varsovie, en un jour, a donné 30,000 volontaires; Vilna 18,000. Des associations ouvrières s'offrent à travailler pour rien une partie de leurs journées. Des agriculteurs offrent des chevaux et des vivres pour l'armée. Dans leurs lettres pastorales, les évêques exhortent la population à soutenir l'armée. Partout où les garnisons partent pour le front, les citoyens organisent des milices pour maintenir l'ordre.

Les pourparlers d'armistice seraient engagés

Spa, 12 juillet. — M. Grabski a télégraphié au général Pilsudski, en lui donnant les instructions nécessaires pour commencer immédiatement les pourparlers pour un armistice.

Que va faire la Lithuanie ?

Kovno, 11 juillet. — Le ministre des affaires étrangères lithuanien a fait, au cours d'une interview, les déclarations suivantes :

« Nous n'avons pas encore pris une décision au sujet de notre attitude en ce qui concerne la présence des troupes polonaises sur les territoires que le gouvernement de Moscou a reconnus à la Lithuanie, car nous sommes en pourparlers avec les alliés. La France nous déconseille d'avoir recours à la force armée, mais l'Angleterre ne nous a pas encore fait savoir son opinion. Toutefois, je tiens à déclarer que la Lithuanie ne saura pas rester plus longtemps dans l'expectative alors qu'elle a d'importants intérêts territoriaux à défendre. L'ordre de mob

DÉPÊCHES de la Nuit dernière

La Conférence de Spa

Une Note officieuse allemande sur le désarmement

Berlin, 11 juillet. — L'agence Wolff publie la note suivante :

« Samedi matin a eu lieu chez le président une réunion dans laquelle les membres de la délégation allemande revenue de Spa : le ministre Gessler, le secrétaire d'Etat Albert et le général von Seeckt, ont rendu compte de leur mission. Il a été spécialement mis en lumière que M. Lloyd George a eu particulièrement en vue le désarmement de la population, c'est-à-dire le rassemblement des armes se trouvant entre les mains des habitants. La menace d'occupation de la Ruhr n'a pas été acceptée par les Allemands (sic); ils en ont seulement pris acte après que le ministre des affaires étrangères eut déclaré que cette clause était contraire au traité de paix et au droit des gens. La formule de la signature dit donc seulement que le gouvernement allemand prend acte et s'efforcera, en ce qui touche le gouvernement allemand, d'exécuter les conditions. M. Lloyd George a expressément reconnu que les Allemands, par leur signature, ne couvraient pas la clause. Il a également été établi qu'en raison de l'énergie avec laquelle l'Entente réclame, conformément au traité de paix, le rassemblement des armes, l'Allemagne devra prendre incessamment sur ce point des mesures décisives. »

L'amélioration des relations franco-italiennes

Rome, 11 juillet. — Les journaux de Rome se félicitent de la bonne entente qui règne à Spa entre les délégués de la France et de l'Italie. C'est là un symptôme de la cordialité toujours plus grande des relations entre alliés, et notamment entre Paris et Rome.

La guerre russo-polonaise

Les Polonais se replient sur la Bérézina, le Pripec et en Podolie

Varsovie, 11 juillet. — Sur la voie ferrée Molodeczno-Polock, à 5 kilomètres au nord-est de Krzywice, nos détachements ont repoussé les attaques des bolcheviks, près de Jania. Sous la forte poussée ennemie, nos détachements se sont repliés de la ligne de la Bérézina, luttant avec acharnement contre l'attaque des colonnes ennemies. Smolewiczez a été occupé par les bolcheviks, et la lutte continue aux environs de Minsk.

L'ennemi a franchi la rivière du Pripec à Puyce, mais, par une manœuvre habile, il a été repoussé en subissant de lourdes pertes.

Au sud du Pripec nos détachements se sont repliés par ordre au delà de Horyn. L'ennemi a occupé Sarny.

Nos détachements de l'armée du général Raszewski ont occupé momentanément Rovno, à la suite d'une attaque énergique, réussissant à emporter tout le matériel de guerre. Dans la région entre Luc et Dubno, vive activité de reconnaissance.

En Podolie, l'armée du général Romer s'est repliée suivant le plan établi.

L'armée lithuanienne menacerait la Pologne

Varsovie, 11 juillet. — L'avance des bolcheviks au nord et leur approche de la frontière lithuanienne ont augmenté le danger d'une intervention de l'armée lithuanienne, qui, concentrée non loin des lignes de communication polonaises, et dirigée par des officiers allemands, pourrait se laisser entraîner à faire le jeu de Berlin. Le gouvernement polonais met à profit les circonstances actuelles pour essayer, encore une fois, de régler à l'amiable le différend avec la Lithuanie au sujet de Vilna. A cet effet, une proposition a été transmise à Kovno, tendant à soumettre le différend à l'arbitrage de l'Entente.

La situation militaire et l'offensive de Broussiloff

Varsovie, 11 juillet. — La situation militaire est la suivante : Au centre du front polonais, en Polésie, on ne signale aucun changement. Dans la région de Minsk, les Polonais tiennent solidement la grande route de Borissoff à Brest-Litvosk. Les lignes polonaises se trouvent toujours à plus de 300 kilomètres à l'est de Brest-Litvosk et de la ligne du Bug.

Par contre, en Volhynie, la cavalerie de Budienny engagée sur la route de Rovno à Lousk, s'est trouvée à 100 kilomètres au sud-est de Brest et à 150 kilomètres à l'est de Lemberg. Toutefois, les troupes polonaises établies sur la ligne du Haryn, notamment dans la région d'Ostrog et dans celle de Sarny, menacent les derrières des régiments cosaques de Budienny. La situation en Volhynie dépend de l'issue des engagements qui sont en cours dans ce secteur si mouvementé.

En Podolie, où les Polonais continuent à couvrir la frontière galicienne, le front semble stabilisé. Les opérations de Budienny ne constituent qu'une diversion d'une importance secondaire en comparaison avec l'offensive de grand style que le général Broussiloff développe au sud-est de Dvinsk, et dont le but évident est d'ouvrir aux rouges le passage à travers la Lithuanie vers la Prusse orientale

La France honore les cités martyres

Compiègne, 11 juillet. — Sept villes françaises ont reçu aujourd'hui des mains de M. André Lefèvre, ministre de la guerre, une Légion d'honneur et cinq croix de guerre. Chacune de ces villes a mérité pendant la guerre l'honneur qui lui échoit aujourd'hui. Creil, Senlis, Crépy-en-Valois, Compiègne, Lassigny, Noyon et Boulogne-sur-Mer évoquent à la fois le souvenir de l'effort allemand et de son agonie.

A CREIL

Creil a reçu la première la croix de guerre aujourd'hui.

M. André Lefèvre, ministre de la guerre, est arrivé en gare de Creil ce matin, accompagné du maréchal Joffre, du général Pénelon, représentant le Président de la République. Un grand nombre de parlementaires se joignirent à eux.

Le cortège, après avoir parcouru les rues de la ville, s'est rendu à l'hôtel de ville. Là, M. Uhry, député socialiste unifié, maire, a félicité M. André Lefèvre de l'œuvre entreprise par lui en vue du désarmement de l'Allemagne. « Désarmez-la, qu'il ne reste plus en Allemagne un canon, un fusil, un soldat. Mais, ajoute le député socialiste, vous proposerez ensuite le désarmement général. »

« Nous sommes d'accord, a répondu M. André Lefèvre, mais la France était pacifique en 1914. Elle le demeure aujourd'hui, mais elle entend veiller avec un soin jaloux sur son armée, d'abord pour que la réparation des crimes commis pendant la guerre soit obtenue conformément au traité de Versailles, et ensuite pour que nous ayons en elle une sauvegarde contre le retour d'une pareille agression. »

A SENLIS

Le ministre de la guerre, suivi du même cortège, s'est rendu ensuite à Senlis, où la même cérémonie a eu lieu.

Voici la citation de la ville de Senlis :

Le président du conseil, ministre de la guerre, cite à l'ordre de l'armée la ville de Senlis : « Sentinelle avancée de Paris, a supporté avec un mâle courage les violences des hordes ennemies, qui, en 1914, se ruaient vers la capitale. De mars à juillet 1918, sous la menace d'une nouvelle avanc3, a gardé tout son calme, malgré les attaques aériennes quotidiennes. A toujours maintenu inébranlable sa foi en la victoire. »

A CREPY-EN-VALOIS

Le ministre se rend ensuite à Crépy-en-Valois, où il remet la croix de guerre à la ville.

« Vieille cité française, dont la population, après avoir subi, en 1914, la dure épreuve du joug allemand, n'a cessé de montrer, sous d'incessants bombardements d'avions, le plus bel exemple de courage et de sang-froid. »

A COMPIEGNE

De Senlis, M. Lefèvre, à travers la campagne de l'Ile de France, riche d'une belle moisson, s'est rendu à Compiègne.

A NOYON

Noyon, 11 juillet. — Noyon, en qualité de grande blessée de la guerre, recevait, avec la croix de guerre, la croix de la Légion d'honneur. M. André Lefèvre, ministre de la guerre, les lui remit toutes les deux dans le cadre même qui convenait à une telle cérémonie.

Devant la façade squelettique, calcinée, du magnifique hôtel de ville Renaissance qui était naguère la parure de la cité, en présence d'une population qui se pressait parmi les ruines de la place publique, avec comme toile de fond, la masse imposante de la cathédrale décapitée, M. André Lefèvre a prononcé un discours en présence du maréchal Foch, de M. Laffère, et de nombreux officiers et parlementaires. C'est la sixième fois que le ministre prend la parole aujourd'hui. Après avoir rappelé que la France n'a jamais voulu la guerre, le ministre conclut que la France veut la paix, et une paix stable. Pour cela, il faut que l'Allemagne exécute le traité de Versailles. Réparations et sauvegarde pour l'avenir, le gouvernement et le ministre de la guerre n'auront point de repos avant que l'armée ne soit arrachée des mains de celui qui, par deux fois, en 1870 et en 1914, a tenté de nous assassiner.

Partout répétées au cours de sa randonnée sur le front des batailles de Picardie, ces paroles du ministre de la guerre ont été partout vivement applaudies.

M. Lefèvre est rentré dans la soirée à Paris.

A BOULOGNE-SUR-MER

Boulogne-sur-Mer, 11 juillet. — Le maréchal Pétain a remis aujourd'hui la croix de guerre à la ville de Boulogne. Le maréchal, au cours de son discours, a souligné « le caractère nouveau introduit dans les luttes modernes; luttes des peuples, où, derrière la ligne de bataille, doivent se tendre toutes les vertus civiques indispensables pour vaincre, autant que les énergies militaires ». Puis il a donné lecture de la citation, ainsi conçue :

« La ville de Boulogne-sur-Mer, base militaire de premier ordre pour les armées alliées, et l'un des principaux objectifs de l'ennemi, a subi pendant de longs mois des bombardements aériens violents et meurtriers. Malgré les pertes éprouvées, a conservé intact son moral, et maintenu sans défaillance son activité. »

Le maréchal, qui avait remis des décorations posthumes à des veuves et à des orphelins, s'est rendu ensuite au cimetière, où il a déposé des fleurs sur les tombes des victimes civiles des bombardements aériens et visité les tombes des soldats morts pour la France.

LA VIE SPORTIVE

LES CRITERIUMS DE LA ROUTE

LA COURSE CYCLISTE Bordeaux-Paris et retour

(1,200 kilomètres)

organisée par l'" Echo des Sports " sous le patronage et avec le concours de la " Petite Gironde "

Nous publions ci-dessous quelques extraits du règlement que publie dans son entier notre confrère spécial l' « Echo des Sports » du 12 juillet.

Ce règlement se résume en cette phrase :

« Tout ce qui est honnêtement et loyalement conforme aux règles de sincérité sportive est permis, tout ce qui ne répond pas strictement à cette définition est interdit, le but recherché étant uniquement la victoire du meilleur dans les conditions et circonstances où se déroulera la course.

En particulier, l'obligation d'accomplir tout le parcours sur la même machine doit s'entendre, non dans la lettre, mais dans son esprit, lequel consiste à empêcher un ou des concurrents de s'assurer un avantage illicite à l'aide d'une organisation préalable, établie sur le parcours. Afin d'éviter pareille inégalité, tout ce qui peut ressembler à un service de machines de rechange est rigoureusement interdit, sauf dans les contrôles officiels et uniquement en vue d'accident ou d'avaries graves. Dans ce cas, le coureur pourra, comme il est expliqué à l'article 7 emprunter au hasard de la rencontre une autre bicyclette ou partie de bicyclette lui permettant de gagner le prochain contrôle.

Les plombages et plombages des machines constitue donc une précaution destinée à éviter l'abus signalé dans le précédent alinéa et ne doit pas être considéré comme une indication absolue de la nécessité rigoureuse pour le coureur de fournir tout le parcours sur la même machine.

EXTRAITS DU REGLEMENT

A. — DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX EPREUVES

Article 1er. — L'« Echo des Sports » organise pour les 13, 14 et 15 août 1920, de concert avec la « Petite Gironde », et sur des itinéraires tracés entre Paris et Bordeaux, deux courses distinctes, la première dénommée « Critérium des As », la seconde « Critérium des Aiglons ».

Art. 2. — L'une et l'autre épreuve seront ouvertes aux catégories de coureurs spécifiées plus loin. Pour y prendre part, la possession d'une licence de l'Union vélocipédique de France ou d'une Fédération étrangère reconnue par celle-ci, sera exigée. L'U. V. F. exerçant sur les deux épreuves un droit de contrôle sportif absolu. Pour les mineurs, l'autorisation paternelle sera en outre exigée.

Art. 3. — Les engagements, accompagnés d'un droit d'entrée de 5 fr. pour les « As » et de 2 fr. pour les « Aiglons », seront reçus aux bureaux de l'« Echo des Sports », 13, faubourg Montmartre, Paris, jusqu'à 18 h. 30 soit, 18 heures, contre remise d'un récépissé dont la production pourra être exigée au départ.

* * *

B. — CRITERIUM DES « AS ». — **Art. 12.** — Le **CRITERIUM DES AS** est ouvert à tous coureurs et comporte le trajet de Bordeaux à Paris par Saint-André-de-Cubzac, Barbezieux, **Cognac**, Saint-Jean-d'Angély, **Niort**, Parthenay, **Thouars**, **Saumur** (Château-la-Vallière, **Vendôme**, Châteaudun, **Chartres**, Gallardon, Rambouillet, Trappes, Saint-Cyr, Bailly, Rocquencourt, **Saint-Cloud** (contrôles dans les localités indiquées en caractères gras), avec retour par la même itinéraire et contrôles aux mêmes endroits, soit au total 1 190 kilomètres, sans escale, neutralisation ou arrêt obligatoire d'aucune sorte.

Art. 13. — Les arrivées seront jugées au Vélodrome du Stadium, à Bordeaux, où les coureurs devront fournir dans toute la piste complète. En cas de très mauvais temps rendant la piste impraticable, les coureurs accompliront un seul tour en roulant sur la piste place du long de la pelouse.

Art. 14. — A l'heure où les commissaires estimeront le nombre des arrivées au vélodrome suffisant pour assurer la régularité de l'épreuve, le point d'arrivée à Bordeaux sera transféré en ville, les concurrents encore en route étant avisés de cette modification par le service des jalonneurs, et dirigés directement vers le contrôle par le nouvel itinéraire. La durée maximum de la course sera de cent heures.

Art. 15. — La liste des prix est établie comme suit : Au 1er, **10,000 FRANCS** ; au 2e, **5,000** ; au 3e, **3,000** ; au 4e, **2,000** ; au 5e, **1,500** ; au 6e, **1,000** ; au 7e, **800** ; au 8e, **700** ; au 9e, **600** ; au 10e, **500**.

Art. 16. — En outre, la course comprendra une catégorie spéciale réservée aux détenteurs d'un des brevets d'Audax ou à tout cycliste âgé de 35 ans au moins le jour de la course.

Prix : 1 250, 1 000, 1 050, 650, 450, **200 francs**, plus une indemnité de **100 francs** à tous les concurrents non classés terminant le parcours en moins de 90 heures. Médaille commémorative triplé or aux arrivants en moins de 72 heures, argent en 80 heures, bronze en 100 heures.

* * *

C. — CRITERIUM DES AIGLONS. — **Art. 17.** — Le **CRITERIUM DES AIGLONS** est ouvert à tout coureur, à l'exception de ceux ayant été classés dans les trois premiers des épreuves suivantes : Milan-San-Remo, Paris-Roubaix, Bordeaux-Paris, Tour de France, Paris-Bruxelles, Paris-Tours, Tour de Belgique, Tour d'Italie, Championnats nationaux d'une des Fédérations de l'U. C. I.

Art. 18. — Il aura lieu en deux étapes d'environ 300 kilomètres chacune avec le programme suivant : vendredi 13 août, Paris-Saumur ; samedi 14, repos ; dimanche 15, Saumur-Bordeaux.

L'itinéraire sera le même que celui du « Critérium des As », dans sa partie retour de Paris sur Bordeaux.

* * *

Art. 22. — Les prix du « Critérium des Aiglons » sont fixés comme suit : Pour la première étape : **1,000, 600, 400, 300, 200, 100 francs**, plus des prix de **50 francs** du 7e au 40e arrivant, à condition qu'ils terminent en moins de 15 heures.

Pour la seconde étape, les prix se confondent avec ceux du classement général, qui seront les suivants : **2,500, 1,500, 1,000, 800, 600, 500, 400, 300, 200, 100 francs.** Mêmes primes que dans la première étape pour tous ceux des quarante premiers du classement général n'ayant pas gagné plus de 50 francs en tout depuis le départ. Enfin, médailles commémoratives à tous ceux ayant effectué le parcours complet en 30 heures.

Art. 23. — La course comportera en outre un classement spécial pour les amateurs, avec les prix suivants : médailles triplé or et argent aux trois premiers de chaque étape. Objets d'art de **500, 300** et **200 francs** aux trois premiers du classement général. Ceci sans préjudice des prix détaillés plus haut et que les règlements donnent aux amateurs le droit de disputer, à charge par eux de les faire convertir ensuite.

Art. 24. — Le classement général se fera par l'addition des temps. Si plusieurs coureurs se trouvent après les deux étapes à égalité de temps, leur rang dans le classement général sera déterminé par l'addition des points représentant leur place à chaque arrivée. Au cas où cette opération les laisserait encore à égalité, ils seraient considérés comme doit beat.

* * *

LE GRAND-PRIX DE PARIS

L'Australien Spears triomphe

Les couleurs françaises subissent une éclipse

Les résultats techniques

Championnat de France militaire. — 1re demi-finale : 1. Rorbach ; 2. Jean Pierre, 3. Delbois. — 2e demi-finale : 1. Leprivier ; 2. Coudero ; 3. Leneuville. — 3e demi-finale : Secq ; 2. Casas ; 3. Calegano. — Finale : 1. Rorbach (aviation de Casaux, 1e corps) ; 2. Leprivier (67e R. A. Le), à une demi-longueur 3. Secq (22e R. I.).

Grand-Prix de Paris, amateurs. — 1re demi-finale : 1. Ryan (Anglais) 2. Paillard (Français), 1/2 long ; 3. Deghinck (Belge). — 2e demi-finale : 1. Peeters (Hollandais) ; 2. Coudero (Français), à un pneu ; 3. Thibault (Français). Thibault se sauve et prend 50 mètres ; Peeters se lance à sa poursuite et Coudero tente de le remonter sur le peloton. — 3e demi-finale : 1. Bellivier (Français) ; 2. Morel (Français) 1/2 longueur ; 3. Rorbach (Français). — Finale : 1. Peeters (Hollandais) ; 2. Bellivier (Français), à 1 long. et demie ; 3. Ryan (Anglais), à 1 longueur ; les 200 mètres en 12 s. 3/5. Peeters mène tout l'enlevage et gagne aisément ; Bellivier, voyant ses efforts infructueux, se relève sur le peloton.

Grand-Prix de Paris professionnels. — 1. Demi-finale : 1er, Schilles (Français) ; 2e, van Bever (Belge), à un quart de roue ; 3e, Pouchois (Français), à une roue ; 4e, Peyrode (Français). Schilles part en tête à 250 mètres du peloton, faisant voyager van Bever. Belle arrivée dans un mouchoir.

2. Demi-finale : 1er, Leene (Hollandais) ; 2e, Bailey (Anglais), à un quart de roue ; 3e, van Kempen (Hollandais), à une demi-longueur ; 4e, Texier (Français). A la cloche, Texier s'échappe, Bailey se lance à sa poursuite emmenant le peloton. A la sortie du virage, Texier rattrape, s'écarte. Leene passe à la corde et remonte l'ancien champion du monde amateurs.

3. Demi-finale : 1er, Spears (Australien) ; 2e, Meurger (Français), à une longueur et demie ; 3e, Otto (Belge) ; 4e, Rousseau (Français). Otto mène le train ; Spears gagne comme il veut.

4. Demi-finale : 1er, Dupuy (Français) ; 2e, Hans Ordt (Français), à une roue ; 3e, Ellegard (Danois), à une longueur ; 4e, Coudert. Ords part en tête à la cloche, emmenant Dupuy qui le déborde dans les 50 mètres.

Finale : 1er, Spears (Australien) ; 2e, Leene (Hollandais) à une demi-roue ; 3e, Schilles (Français), à une demi-longueur ; 4e, Dupuy (Français), relevé. Leene mène le premier tour devant Dupuy et Spears. Ce dernier passe en tête à la cloche, emmenant Schilles. Dupuy se faufile vainement à la corde à la sortie du virage, où les coureurs se déploient en éventail. Le Hollandais tente de déborder l'Australien qui gagne plus aisément qu'il ne paraît. Spears est très applaudi ; sa victoire, celle du meilleur, est très bien accueillie.

Prix d'Ausset. — Première manche (10 kilomètres derrière tandem) : 1er, Billard, de Lyon, 12 m. 9 s. 1/2 ; 2e, Rousseau, à une demi-longueur ; 3e, Parisot, à 150 mètres ; 4e, Sabatier, à 100 mètres ; 5e, Chardon, à un tour. Course splendide du jeune Billard.

Prix Dausset, deuxième manche, 10 kilomètres derrière tandems : 1er, Billard, en 50 m. 38 s. 3/5 ; 2e, Rousseau, à 150 mètres ; 3e, Parisot, à 1 100 mètres ; 4e, Sabatier, à 1.150 mètres ; 5e, Chardon. CLASSEMENT : 1er, Billard ; 2e, Rousseau ; 3e, Parisot.

Prix Caumeau (primes) : 1er, Trouvé ; 2e, Wallier ; 3e, Latriche ; 4e, Besson.

Prix Tourne (tandems), finale : 1er, Texier-Peyrode ; 2e, Dupuy-Pouchois, à un quart de roue ; 3e, Fournous-Luguet ; 4e, Sergent-Schilles.

* * *

LE TOUR DE FRANCE

Arrivée de l'étape Perpignan-Aix

1er, L. Heusghem, en 9 h. 19 m. 9 s. ; 2e, Thys, en 19 h. 20 m. 30 s. ; 3e, H. Heusghem ; 4e, Scieur ; 5e, Masson ; 6e, Lambot ; 7e, Mottiat ; 8e, Vandacle, même temps ; 9e, Rossius, en 19 h. 21 m. 30 s. ; 10e, Gesthal, même temps ; 11e, Dhers, en 19 h. 25 m. 45 s. ; 12e, Amenc, en 19 h. 26 m. 45 s.

13e, Barthélemy, en 19 h. 40 m. 41 s. ; 14e, Pelletier, en 19 h. 41 m. 38 s.

Le classement général

Après la huitième étape, le classement général est le suivant :

1er, Thys, 123 h. 21 m. 9 s. ; 2e, H. Heusghem, 123 h. 49 m. 23 s. ; 3. Lambot, 124 h. 41 m. 9 s. ; 4e, Scieur, 124 h. 47 m. 48 s. ; 5e, Masson, 124 h. 50 m. 17 s. ; 6e, Rossius, 125 h. 14 m. 31 s. ; 7e, L. Heusghem, 125 h. 47 m. 58 s. ; 8e, Gerthals, 126 h. 23 m. 54 s. ; 9e, Barthélemy, 126 h. 43 m. 1 s. ; 10e, Mottiat, 126 h. 54 m. 42 s. ; 11e, Dhers, 129 h. 9 m. 14 s. ; 12e, Vandacle, 129 h. 14 m. 6 s. ; 13e, Chassot, 132 h. 58 m. 58 s. ; 14e Pelletier, 134 h. 47 s. ; 15e, Wynsdau, 135 h. 31 m. 19 s. ; 16e, Amenc, 140 h. 57 m. 31 s. ; 17e, Ferrara, 141 h. 3 m. 55 s. ; 18e, Muller, 141 h. 36 m. 47 s. ; 19e, Mahéron, 151 h. 35 m. 4 s. ; 20e, Cecherelli, 152 h. 47 m. 5 s. ; 21e Hudsyn, 154 h. 9 m. 34 s. ; 22e, Conte, 154 h. 15 m. 33 s. ; 23e, Coutte, 155 h. 47 m. 33 s. ; 24e, Rabaisonn, 162 h. 17 m. 16 s. ; 25e, Dorfeuille, 164 h. 18 m. 16 s.

VELODROME DU STADIUM

Victoires de Godivier et de Lanusse

Vitesse (1,200 mètres). — Les séries sont gagnées par Lamaison, Lanusse, Canton, Roger Dumeroq, et les demi-finales par Lanusse, Laborde et Canton.

Finale des troisièmes : 1er, Massal, 240 mètres en 13 s. 3/5. Finale des seconds : 1er, Lamaison. Finale des premiers : 1er Lanusse (S. C. B.) **SUR SICYCLETTE FARET** ; 3e, Laborde (A. S. M.), à une demi-longueur ; 3e, Canton (S. A. B.). A une longueur ; 200 mètres en 13 s. 2/5.

Laborde plonge à la sortie du virage et prend le commandement. Lanusse, qui le suit en seconde position, le dépasse nettement dans la ligne droite.

Course par éliminations. — 1er, Marcel Beylac (S. A. B.) ; 2e, Raynaud (S. C. B.) ; 3e, Paucher (P. T.).

Tandems (deux tours). — Les séries sont gagnées par Dumeroq frères, Lanusse-Delbos et Canton-Lamaison.

Finale : Lanusse-Delbos (S C. B.) ; 2e, Dumeroq frères (A. S. M.) à un pneu ; 3e, Canton-Lamaison (A. S. B.) ; 200 mètres en 12 s. 2/5.

Match de 50 kilomètres derrière entraîneurs humains. — 1er, Godivier, en 1 h. 8 m. 15 s. ; 2e, Louis Luguet, à un tour. Léon Georget, abandonné.

Les 10 kilomètres par Léon Georget, en 13 m. 7 s. ; les 20 par Louis Luguet, en 26 m. 40 s. ; les 30 par Godivier, en 40 m. 30 s. ; et les 50, par Godivier, en 1 h. 8 m. 15 s.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES 100 KILOMETRES SUR ROUTE (amateurs)

Victoire de Cantou

Voici les résultats : 1er, Lacan (S. A. B.), **SUR SICYCLETTE FARET**, en 4 h. 20' 40" 2/5 ; 2e, Carrère (S. C. C.), à demi longueur ; 3e, Hugon (V. C. C.) ; 4e, Pécard (C. G. B.) ; 5e, Lizet ; 6e, Chauveau, etc.

LES FRANÇAIS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Paris, 12 juillet. — L'U. V. F. vient de désigner les athlètes qui représenteraient la France aux championnats du monde. Ce sont : Vitesse, professionnels, Dupuy, Bergeret, Ganay, Scieur, Bellivier, Perrine ; en demi-fond, Sérès ; course sur route, amateurs, Détrille, Souchard, Canteloube, Huot.

HIPPISME

Courses à Auteuil

Résultats du dimanche 11 juillet

PRIX ANDREA (haies, à vendre aux enchères), 5,000 francs, 3,100 mètres.

1. **DORI-II** (L. Bara)..... G. 39 » 17 »
à M. Pierre Dupont..... P. 11 50 6 »
2. **EKWANOK** (G. Parfrement),
à M. G. Veldeman..... P. 11 » 5 50
3. **Maximia** (.-B. Bourdalé), à M. G. Braquessac. — Non placé : Nimbée (M. Bureau). — 5 long. loin. — **Odin-II** (François et Outarde) est entraîné par L. Bara.

PRIX RIGOLETTO (steeple-chase), 8,000 fr., 3,500 mèt

1. **GREAT-SISTER** (Barré), à M. le duc Decazes..... G. 13 50 7 »
2. **Rivoli** (F. Bertieaux), à M. L.-N. André ; 3e, **Dolet-II** (A. Benson). — 3 long., loin. — **Great-Sister** (Martial-III et Gazelle) est entraînée par Ch. Bariller.

PRIX AGUADO (haies), 20,000 fr., 2,500 mètres.

EGURE DEAZES..... P. 14 50 7 50
1. **ELSENEUR** (G. Parfrement)..... P. 14 50 8 »
2. **MA-LOUTE** (L. Barré), à M. le duc Decazes..... P. 17 50 12 50
3. **War-Baby** (R. Head), à M. J.-D. Cohn ; 4. **Crapino** (E. Lancaster), au comte de Beaufougard. — Non placés : La-Belle-Hélène-II (A. Kalter), Le-Crillon (P. Thibault), tombé. — Encolure, 3 long., 2 long. — **Elsneur** (Gergorito et Clémence) est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX DE FRANCE (steeple-chase international, handicap, gentleman rider), 20,000 fr., 4,500 mètres.

ÉGURIE HARDUIN..... G. 26 50 15 »
1. **MONASTIR-III** (M. R. de Tauzia.. P. 43 50 15 »
2. **NAPO** (M. Chaud), à M. Thiébaux..... P. 21 50 10 »
3. **Nectar-III** (M. Vandel), à M. Noël ; 4. **Deviz** (M. Poirier). — Non placés : Wacthem (comte d'Oltremont), tombé ; Ortie (M. Blacque-Belair), tombée. — 3 long., 1 long. 1/2, loin. — **Monastir-III** (Champaubert et Mineur) est entraîné par L. Bara.

PRIX PERTH (steeple-chase), 8,000 fr., 3,500 mètres.

1. **HELIOGABALUS** (W. Head), à M. J.-D. Cohn..... G. 17 » 8 »
2. **Samrout** (P. Parfrement), à M. M. Boussac ; 3. **Gonfalon** (F. Berteaux). — 15 long., loin. — **Heliogabalus** (Sunbright et Lady-of-Pedigree) est entraîné par Dennan.

PRIX DE LA BIEVRE (haies), 10,000 fr., 2,700 mètres.

1. **MARQUE-AU-CHOIX** (P. Logrand), G. 30 » 15 50
à M. J. Trazieux..... P. 17 » 8 50
2. **Eldred** (L. Barré), à M. A. Merlo.. P. 20 » 10 »
3. **Rossater** (A. Petit), à M. Guerlain ; 4. **Ortie-II** (Ed. Haïs). — Non placés : La-Saint-Hubert (R. Head), Alacio (G. Mitchell), Iréles (G. Smith). — 1 long., 8 long., 3 long. — **Marque-au-Choix** (Negofol et Marcosia) est entraînée par Lawrence.

Grand criterium d'Ostende

International, 50,000 francs, 1,000 mètres

1. **Durban** (Stern), à M. Marcel Bourgac.
2. **Le-Phénicien** (J. Noël), à M. VanderPlut.
3. **Blason** (Aylin), à M. Ribeaucourt.
4. **Gérava** (Sharpe), à Mr Ed. Henriquet.

Non placés : Majestic, Colombine, Ice-de-Glace, Lablonius, Lugano, La-Hayete, Palermo, Alceste. — 3 long., 2 long.

Pari mutuel : gagnant, 34 fr. 50 ; placés, 18 fr. 50, 18 fr. et 31 fr.

Courses de Cadillac

DIMANCHE 11 JUILLET

PRIX DE LA VILLE DE CADILLAC (au trot monté ou attelé), 500 fr., 3,200 mètres. — 1er, **ODESSA** (Hamont), à M. Rojan ; 2e, **Ordre-de-Rex** (Morin), à M. L. Boulanc ; 3e, **Oranaise** (Expert), à M. Expert. — Non placés : Hulotte (propriétaire). — Durée : 1er, 3' 53" ; 2e, 3' 55" ; 3e, 3' 57" ; 10e, 4' 1" 1/2. Pari mutuel : Gagnant, 10 fr. ; placés, 6 fr. 50 et 5 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT, 1,500 francs, 2,000 mètres. — 1er, **EMBRUN** (Sabouland), à M. Gauguelin ; 2e, **Lady-Phryné** (Barthélemy), à M. E. Casseit. — Gagné d'une demi-longueur. — Pari mutuel : Gagnant, 9 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (haies), 1,500 fr., 2,500 mètres. — 1er, **CREME-DE-MENTHE** (Sabouland), à M. Gauguelin ; 2e, **TOMMY-ATKINS** (Bastol), à M. le vicomte de Dampierre. — Gagné de loin. — Pari mutuel : Gagnant, 5 fr. 50.

PRIX DE CAILA (trot monté ou attelé) (en partie liée), 1,000 fr., 1,500 mètres. — 1re manche : 1er, **LACTOL** (Szabo), au Haras de Mimosa ; 2e, **OLIBAN** (Gitton), à M. Gaillard ; 3e, **Montmédy** (propriétaire), à M. Dérive. — Non placés : Rébus (propriétaire), Pax-Gloriosa (propriétaire). — Durée : 1er, 2' 54" ; 2e, 2' 57" ; 3e, 2' 57". — Pari mutuel : Gagnant, 8 fr. ; placés, 6 fr. et 6 fr.

2e manche : 1er, **OLIBAN** (Gitton) ; 2e, **LACTOL** (Szabo) ; 3e, **Montmédy** (propriétaire). — Durée : 1er, 2' 51" ; 2e, 2' 53" 3e, 2' 56". — Pari mutuel : Gagnant, 12 fr. 50 ; placés, 6 fr. et 5 fr. 50.

3e manche : 1er, **OLIBAN** (Gitton) ; 2e, **Montmédy** (propriétaire) ; 3e, **Lactol** (Szabo). — Durée : 1er, 2' 45" ; 2e, 2' 46" ; 3e, 2' 49". — Pari mutuel : Gagnant, 8 fr. ; placés, 7 fr. 50 et 10 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE, 3,000 fr., 3,400 mètres. — 1er, **ARMILLES** (O. Kalley), à M. G. Castelmur ; 2e, **Bapaume-II** (Brisson), à M. L. Seignouret. — Gagné de loin. — Pari mutuel : Gagnant, 6 fr.

Courses à Rochefort

ROCHEFORT-SUR-MER, 11 juillet. — Voici les résultats des courses du dimanche 11 juillet :

PRIX D'ESSAI (au trot monté), 800 fr., 2,400 mèt. — **Reine-Claude**, à M. P. Martin, a fait walk-over.

PRIX DU GOUVERNEMENT, 1,000 fr., 2,000 mètres. — Deux partants, 1er, **Reland-II**, à M. Pignon ; 2e, **Ressignouiet**, au même. Walk-over d'étoile.

PRIX DES HARAS (épreuve d'étalons, au trot monté), 3,000 fr., 3,000 mètres. — Trois partants : 1er, **Raid**, à M. P. Gauvreau ; 2e, **Quaker**, à M. J. Humorari ; 3e, **Rochefort**, à M. P. Gauvreau. Pari mutuel, gagnant : écurie Gauvreau, 6 fr.

PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (cross-country), 1,500 fr., 4,000 mètres. — 1er, **Verdun-II**, à M. Lemaire ; 2e, **Quarte**, dérobée, à M. G. Petit. Non placés : Estafette et Qui-va-là, déclassés pour n'avoir pas fait tout le parcours. Pari mutuel, gagnant : Verdun, 16 fr. 50 ; placés : 8 fr. 50, Quarte-II, 21 fr.

PRIX DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT ET DE LA VILLE DE ROCHEFORT (steeple-chase), 2,250 fr., 3,400 mètres. — Trois partants : 1er, **Syncope**, à M. G. Claverie ; 2e, **Moumouche**, au même ; 3e, **Croupette**, à M. P. Gauvreau. Belle remontée. Pari mutuel, gagnant : écurie Claverie, 6 fr.

NATATION

LE CHAMPIONNAT DE LA COTE D'ARGENT

Dimanche matin, aux Docks, ont eu lieu les épreuves de la deuxième journée des championnats régionaux. Un public nombreux suivit avec intérêt les diverses courses qui toutes furent très disputées et dont voici les résultats :

1,500 mètres (séniors) : 1. Lavrais (B.A.C.) ; 2. Lacabanne (B.A.C.) ; 3. Tissot (S.N.B.).

Victoire aisée de Lavrais, qui confirme sa performance du dimanche précédent dans le 400 mètres.

1,500 mètres (juniors) : 1. Lalanne (B.A.C.) ; 2. Bats (B.A.C.) ; 3. Gadou (B.A.C.) ; 4. Ardichen (S.N.B.) ; 5. Marconeau (B.E.C.).

Les deux Bacistes partent en tête et gagnant sans être inquiétés.

100 mètres sur le dos : 1. Lapervenche (B.E.C.) ; 2. Georges B. (S. Burdi).

Epreuve la plus disputée de la journée que Lapervenche gagne de justesse. Le champion de la Section Burgalaise, à l'occasion de l'entraînement, se détache courageusement et ne fut battu que de peu.

400 mètres (débutants) : 1. Rebeyrol (B.A.C.) ; 2. Le Guenne (B.A.C.) ; 3. Lacabanne (B.A.C.) ; 4. Comte (B.A.C.) ; 5. Breuil (S. Burdi.).

Victoire nette du jeune Rebeyrol, qui marche sur les traces du son frère et dont la performance est à retenir.

4 nages : 1. Lacabanne (B.A.C.) ; 2. Ferrand (B.A.C.) ; 3. Mazeaud (S. Burdi.).

Dès la départ, le jeune Mazeaud mène nettement la course en brasse et sur le dos, mais Lacabanne regagne le terrain perdu et gagne l'épreuve grâce à son énergie.

Juniors : 1. Tissot (S.N.B.) ; 2. Verneuil (B.A.C.) ; 3. Calidès (B.N.B.).

Tissot produit la meilleure impression par son style classique.

Relais (5 X 50 mètres) : 1. Société nautique bordelaise ; 2. Bordeaux-Athlétic-Club.

Une fois de plus, l'excellente équipe de Plane gagne aisément l'épreuve grâce à l'excellent athlète Leydet.

MOTOCYCLISME

LE RALLYE BORDEAUX-ROYAN

Cette épreuve de régularité, à 25 ou 30 de moyenne, organisée dimanche par le Motocycle-Club de Bordeaux, a obtenu un très joli succès.

Le départ en fut donné à 6 h. 30, à Saint-André-de-Cubzac. Voici les résultats :

Première catégorie (250 cmc) : 1er, Pardie, à 10 h. 17 ; 2e, Yvonneau, à 10 h. 21, pour 10 h. 15.

Deuxième catégorie (350 cmc) : 1er, G. Legros, à 10 h. 29 pour